

CARENTAN-LES-MARAIS

BULLETIN MUNICIPAL
NOVEMBRE 2024

N°8

le mag'



SOMMAIRE

3	L'Édito du Maire	20	Le 08 juin 2024
4	Vie municipale	22	Les cérémonies officielles
	Les inaugurations	24	L'exposition The Longest Yarn
5	Projets en cours et à venir	25	Nos coups de coeur
6	Environnement	26	Fête du sport
7	Mutuelle communale	27	La 19.44
8	Le permis de construire	28	Fête de l'eau
9	Terrains à vendre	29	Du son dans les voiles
10	Focus jeunesse	30	Triathlon
	L'actualité des établissements scolaires	31	Le forum des associations
	La boîte à papillons	32	Festi'run
	Les infrastructures	33	Mots croisés
12	Les ATSEM	34	Les portes à flots
14	Vie associative	36	Trésors architecturaux
	L'Avenir Joyeux Saint-Hilaire-Petitville	40	Délibérations du conseil municipal
16	80ème anniversaire du débarquement	41	Les tribunes
17	DDAY 80 en chiffres	42	Agenda culturel
18	Le 02 juin 2024		

NOUS REJOINDRE

sur les réseaux sociaux

Site internet :



<http://carentanlesmarais.fr>

Facebook :



[villedecarentanlesmarais](https://www.facebook.com/villedecarentanlesmarais)

Instagram :



[carentan_les_marais](https://www.instagram.com/carentan_les_marais)

PERMANENCES

des mairies

BRÉVANDS

02.33.42.14.46

Le vendredi de 15h à 18h

CARENTAN-LES-MARAIS

02.33.42.74.00

Du lundi au jeudi
de 8h45 à 12h15/13h15 à 17h45
le vendredi jusqu'à 16h45

CATZ

02.33.42.43.38

Le vendredi de 13h30 à 14h45

HOUESVILLE

02.33.42.07.08

Le lundi de 9h à 12h

MONTMARTIN-EN-GRAIGNES

02.33.56.81.76

Le mardi de 8h à 12h

SAINT-CÔME-DU-MONT

02.33.42.41.87

Le mardi de 14h à 18h

SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

02.33.42.10.56

Du lundi au jeudi
de 8h45 à 12h15/13h15 à 17h45
le vendredi jusqu'à 16h45

SAINT-PELLERIN

02.33.42.13.04

Le jeudi de 14h à 18h

Accueil CNI/Passeport :

Carentan-les-Marais

du lundi au jeudi
de 8h45 à 11h45
13h15 à 17h15
le vendredi jusqu'à 16h15

L'ÉDITO DU MAIRE

M. Jean-Pierre Lhonneur *répond à 3 questions*

La précarité est-elle en réduction sur notre territoire ?

Cette question mérite d'être posée car les faits et les chiffres semblent le confirmer. En effet, le nombre de bénéficiaires du RSA suivis par le CCAS connaît une forte diminution. L'épicerie sociale est contrainte de réduire ses jours d'ouverture en raison d'une baisse de la demande. De plus, les responsables du Secours Catholique et Carentan Solidarité ont cessé leur activité par manque de sollicitations.

Le taux de chômage est très faible sur notre territoire, et des offres d'emploi en CDI sont même visibles dans les ronds-points. Souvenons-nous, il y a dix ans, il fallait souvent enchaîner plusieurs CDD pour obtenir un CDI. Si ces constats s'avèrent exacts, c'est une excellente nouvelle qui pourrait résulter des efforts conjoints de tous les acteurs locaux : entreprises, administrations, associations de réinsertion, services sociaux et collectivités. Espérons que cette tendance se pérennise. Néanmoins il serait peut-être judicieux de revoir les critères d'attribution des aides pour en faire bénéficier les salariés ayant les plus faibles revenus.

Quelles sont les conséquences pour la commune des mesures d'austérité envisagées par le gouvernement ?

La situation financière de notre pays est préoccupante avec une dette que nos enfants et petits-enfants devront assumer ainsi qu'un déficit budgétaire important. Il devient donc impératif de proposer des solutions durables et responsables. Chaque composante de la société doit se sentir impliquée. Les collectivités, à tous les niveaux, doivent montrer l'exemple en adoptant



“ Le taux de chômage est très faible sur notre territoire ”

une gestion stricte, notamment par un contrôle rigoureux de la masse salariale.

L'organisation territoriale a été profondément bouleversée au cours des dernières décennies, ce qui a entraîné une multiplication excessive des niveaux administratifs, des élus et des agents. Ce « millefeuille administratif » doit être repensé, et la répartition des compétences entre les différentes collectivités simplifiée et clarifiée.

Concernant les dotations prévues pour les communes en 2025, si un effort est demandé, il est essentiel que celui-ci soit équitablement réparti entre toutes les collectivités, afin de garantir une justice dans la contribution à cet effort national.

Votre avis sur les Jeux Olympiques ?

Il ne fait aucun doute que nous devons être fiers du succès éclatant des Jeux Olympiques et Paralympiques, ainsi que de l'ambiance exceptionnelle qui a régné tout au long de cette période. Ces événements ont su réunir la nation et mettre de côté, ne serait-ce qu'un été, les querelles politiques déplorables et les incertitudes qui ont suivi la dissolution de l'Assemblée nationale. Quel bonheur de constater l'organisation sans faille de ces jeux, fruit d'une collaboration étroite entre les différentes parties prenantes : athlètes, bénévoles, autorités locales et nationales, ainsi que les multiples corps de métiers mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'événement. Cette connivence exemplaire a montré que, lorsque les efforts sont coordonnés et portés par un objectif commun, notre pays est capable d'accomplir de grandes choses. Un grand bravo à Tony Estanguet et au comité organisateur !

Une rentrée riche en *inaugurations*



Le site Gloria

Le mercredi 4 septembre 2024, Carentan-les-Marais a inauguré le Parc Gloria, un projet ambitieux qui vient enrichir l'offre de logements, de loisirs et d'espaces verts de la commune.

Les discours prononcés lors de la cérémonie ont souligné l'importance de cet espace pour la qualité de vie locale. Le Parc Gloria est désormais un lieu privilégié pour les promenades et les activités familiales.



L'église Notre-Dame

Le mercredi 9 octobre 2024, la ville de Carentan-les-Marais a célébré une étape importante dans la préservation de son patrimoine historique avec l'inauguration de la première phase de la rénovation de l'église Notre-Dame.

Les façades sud et ouest ont repris leur éclat d'antan. Cette première phase a également permis de restaurer des papiers peints, des sculptures, des vitraux et les anges musiciens qui ornent l'édifice.

Cette cérémonie marque le début d'une série de rénovations prévues pour préserver l'intégrité de ce joyau architectural.



Projets en cours *et à venir*

Saint-Côme-du-Mont

Les travaux d'aménagement du city stade à Saint-Côme-du-Mont ont débuté à la mi-septembre et devraient être achevés à la fin du mois d'octobre, sauf contraintes météorologiques.



Salle des fêtes de Houesville

Les travaux de rénovation sont en cours depuis la fin de l'été à la salle des fêtes de Houesville. La reprise de la charpente, la réorganisation de l'office et des sanitaires, les sols, les cloisons, l'électricité, la création d'un préau sont en cours afin que l'ensemble de l'équipement réponde aux normes incendie et d'accessibilité.

Il n'y a pas de doute qu'à l'issue de ces travaux, les moments de convivialité familiaux, associatifs ou institutionnels seront nombreux à Houesville.



Carentan

Parallèlement, c'est l'aire de jeux Henri Dunant à Carentan qui va être entièrement rénovée afin d'offrir aux enfants de 3 à 12 ans des structures où ils pourront s'amuser.

A l'heure où le Mag est distribué, les enfants doivent maintenant pouvoir profiter de ces espaces équipés et sécurisés qui leur sont totalement dédiés.



Réhabilitation logement Les Veys

L'appartement situé au-dessus de la Mairie de Les Veys est actuellement en cours de rénovation complète : menuiseries intérieures, cloisons, sols, plomberie, électricité... Comportant deux chambres, il pourra prochainement accueillir de nouveaux locataires.

Végétalisation *des cimetières*

Carentan-les-Marais a entrepris une transformation de ses cimetières pour les rendre plus verts et accueillants, en accord avec les objectifs de préservation de l'environnement et de qualité de vie.

La végétalisation répond à deux objectifs principaux : se conformer à la loi Labbé interdisant l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics, et offrir un cadre naturel et apaisant pour le recueillement. En intégrant des plantes locales et en réduisant les surfaces minérales, la commune améliore la biodiversité tout en régulant la chaleur et en absorbant l'eau.

Depuis deux ans, le cimetière de Brévands a bénéficié de cette initiative, avec des allées verdoyantes et une ambiance propice à la réflexion. Le cimetière de Les Veys, bien que plus récemment engagé dans cette transformation, montre déjà des signes positifs de croissance du gazon.



La phase transitoire, pousse et enracinement du gazon, peut laisser à penser que l'espace n'est plus entretenu. Cette phase, bien que parfois délicate, est cruciale pour assurer un changement réussi et durable.

Cette transformation s'inscrit dans une démarche à long terme visant à améliorer le cadre de vie de tous. Ces nouveaux espaces,

plus verts et respectueux de l'environnement, offriront un lieu de recueillement serein tout en préservant la biodiversité. Nous vous invitons à suivre l'évolution de ces projets, qui auront des retombées positives pour les habitants de Carentan-les-Marais.

EXPÉRIMENTATION : TRI DES DÉCHETS DANS LES CIMETIÈRES

La commune va proposer un dispositif de tri sélectif dans certains cimetières comprenant quatre types de bacs : terre, compostage, déchets non recyclables et déchets recyclables. Cette initiative vise à optimiser la gestion des déchets tout en préservant l'environnement local. Le compostage des déchets organiques permettra de produire un compost bénéfique pour les espaces verts. De plus, un espace «Bonnes Trouvailles» favorisera la réutilisation d'objets par les usagers, tout en soutenant les familles en difficulté. Après une phase de test ce dispositif devrait être mis en oeuvre en 2025 sur l'ensemble des cimetières de Carentan-les-Marais.

Recensement

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 22 février 2025. Cette année, 8 % des logements de la commune seront tirés au sort. Le recensement est obligatoire, et la ville a choisi de s'engager également dans l'enquête famille en complément du questionnaire habituel. En cas de doute sur l'identité des agents recenseurs, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Une mutuelle communale *ouverte à tous.*

“ *Mutame & Plus vous présente le contrat Mutame Cité* ”

Confronté à une situation où certaines populations renoncent à se soigner, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Carentan-les-Marais a pris l'initiative de proposer une complémentaire santé accessible à tous ses habitants.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de son engagement en faveur de la réduction des inégalités d'accès aux soins sur le territoire.

Pour mettre en œuvre ce projet, le CCAS a conclu un partenariat avec Mutame & Plus, une mutuelle créée il y a plus de 60 ans et acteur régional majeur dans le domaine de la protection sociale. Initialement dédiée à la protection des fonctionnaires et agents territoriaux, Mutame & Plus offre aujourd'hui un contrat de complémentaire santé spécialement conçu pour les habitants, avec des tarifs accessibles et adaptés à leurs besoins.

Le contrat Mutame Cité se distingue par son caractère solidaire, offrant une couverture «100 % Santé» avec un reste à charge nul pour certains équipements, tels que le dentaire, l'optique et l'auditif. Il propose trois niveaux de garanties et des



Réunion publique du mardi 01 octobre 2024 - Théâtre de Carentan-les-Marais

remboursements rapides sous 48 heures après réception de la facture ou du flux de l'Assurance Maladie.

Ce contrat couvre toute la famille, avec une tarification simple et familiale, structurée en deux tranches d'âge : moins de 50 ans et plus de 50 ans.

Il peut d'ailleurs être souscrit sans limite d'âge et sans questionnaire médical.

Télécharger le pdf des tarifs sur le site de la ville de Carentan-les-Marais.

Rubrique CCAS Mutame

Si vous souhaitez vous renseigner et faire une demande de rendez-vous, il vous suffit de prendre contact au 02 33 05 29 20 ou par mail à : contact@mutame-plus.fr.

Et pour connaître toutes les actions du CCAS :



Ce qu'il faut savoir sur *le permis de construire*



Faire une extension, aménager des combles ou construire une piscine vous fait envie ? Cela nécessite peut-être de demander un permis de construire. Le point sur les travaux concernés et les démarches.

Le permis de construire est prévu pour des travaux d'ampleur, mais s'applique aussi dans d'autres types de projets, notamment certains agrandissements entraînant des modifications de structures porteuses ou des changements de destination du bâtiment. Les formalités sont plus lourdes que celles prévues pour la déclaration préalable, même si les démarches ne sont pas si éloignées. Le permis est obligatoire lorsque vous souhaitez construire ou agrandir un bâtiment en créant plus de 20 m² de plancher ou d'emprise au sol, c'est-à-dire murs extérieurs compris hors débord de toiture, ou 40 m² dans les zones urbaines couvertes par les plans locaux d'urbanisme (PLU).

Le changement de destination d'un local est soumis à permis si vous modifiez la structure porteuse ou la façade du bâtiment.

C'est notamment le cas pour la transformation d'un local non habitable — une grange par exemple — en logement.

Un permis s'avère également nécessaire si vous créez des ouvertures. De même si vous réalisez une piscine de plus de 10 m², s'il s'agit d'un bassin couvert dont la couverture dépasse 1,80 m de hauteur, ou encore si le terrain est situé dans un secteur protégé ou un site classé.

La demande de permis de construire

La demande de permis de construire doit être déposée à la mairie de la commune où se situe la construction.^{***} Mais il est possible de désigner un mandataire (géomètre-expert, architecte, etc.) qui se chargera des formalités en votre nom.

La demande doit être effectuée sur un imprimé spécifique Cerfa n° 13406-11 pour une maison individuelle, ou Cerfa n° 13409-11 pour les autres demandes. Le dossier comprenant le formulaire de demande et diverses pièces annexes doit être établi en quatre exemplaires. Un exemplaire supplémentaire peut vous être réclamé si le projet se trouve dans un périmètre de protection d'un monument historique. Lorsque le recours à l'architecte

est obligatoire pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande, celui-ci doit comporter la signature de tous les architectes qui ont contribué à son élaboration.

Le recours à l'architecte

Si la surface de plancher ou l'emprise au sol ne dépasse pas 150 m², le recours à un architecte n'est pas obligatoire. De même, si vous êtes un particulier et que vous modifiez pour vous-même une maison d'habitation dont la surface de plancher ne dépasse pas 150 m². En revanche, si vous faites une extension qui a pour effet de porter la nouvelle surface totale au-delà de 150 m², il faut l'intervention d'un architecte. Si vous êtes exploitant agricole ou président d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA), il est également possible de vous dispenser de mandater un architecte pour une construction à usage agricole et nécessaire au stockage et à l'entretien de matériel agricole par les CUMA, si ni la surface de plancher ni l'emprise au sol ne dépassent 800 m².

Enregistrement et délais

À la suite du dépôt de permis de construire, un numéro d'enregistrement vous est attribué. La mairie vous adresse ensuite un récépissé qui indique le délai d'instruction de droit commun du dossier, c'est-à-dire le délai habituel. Celui-ci est de deux mois pour les maisons individuelles (R 423-23 du Code de l'urbanisme). Dans certains cas, le délai peut être plus long (en général, trois mois), notamment lorsque vous êtes situé dans un secteur protégé c'est-à-dire proche d'un monument historique, dans un parc national ou s'il s'agit d'un établissement recevant du public. Si le délai d'instruction est majoré, vous en serez informé au cours du mois qui suit le dépôt de la demande de permis de construire.

À l'issue du délai d'instruction, si vous n'avez reçu aucun courrier,

la décision de l'administration vaudra décision favorable de non-opposition à la déclaration préalable. Dans ce cas, vous serez alors titulaire du permis de construire, d'aménager ou de démolir. Mais attention, pour des gros travaux, il est préférable de ne pas se contenter d'une autorisation tacite et d'essayer d'obtenir un accord en bon et due forme. À défaut, un certificat mentionnant la date d'obtention de ce permis ou une attestation de non-opposition à déclaration préalable sera alors délivré sur simple demande. Par ailleurs, l'administration peut également formuler des réserves ou demander des adaptations au projet.

La durée de validité

Le permis ou la décision de non-opposition à une déclaration préalable est périmé si les travaux ne sont pas entrepris dans un

délai de trois ans à compter de la notification. Ils peuvent néanmoins être prorogés d'une année, renouvelable une fois. La demande doit être réalisée en deux exemplaires et adressée par pli recommandé avec demande d'avis de réception (ou déposée à la mairie) deux mois avant l'expiration du délai de validité.

Sachez également que, pendant les trois mois qui suivent la délivrance du permis, tacite ou express, l'administration peut le retirer si elle estime que celui-ci est illégal. Elle est alors tenue de vous en informer préalablement et de vous permettre de répondre à ses observations. Même si rien ne vous oblige à attendre la fin des délais pour commencer les travaux cela reste préférable car dans l'hypothèse où le permis serait retiré, vous pourriez être amené à devoir remettre en état les lieux. Il ne faut donc pas se précipiter avant de commencer les travaux.

En général, en cas de demande d'un prêt bancaire, la banque vous transmet les fonds lorsque le permis est définitif, à défaut de recours des voisins. Avant de commencer les travaux, vous devrez envoyer une déclaration d'ouverture de chantier (Cerfa n° 13407-09) en trois exemplaires au maire de votre commune.

Article de Nathalie Coulaud / La Lettre Conseils des notaires / N°80 / Septembre 2024

*** Le dépôt peut également être réalisé sur internet.



Terrains à vendre à Les Veys

“ 28 LOTS
VIABILISÉS
Terrains à bâtir
de 396m² à
541m² ”

Les parcelles se trouvent précisément au lieu-dit «La Blanche» à la frontière du département du Calvados, près d'Isigny-sur-Mer.



Dans la commune déléguée de Les Veys, 28 lots de terrains à bâtir sont désormais disponibles à la vente.

Ces parcelles, d'une superficie variant entre 396 m² et 541 m² sont entièrement viabilisées par la ville (bénéficiant ainsi de l'eau potable, du téléphone, du raccordement au tout-à-l'égout, du passage de la fibre optique, ainsi que de l'éclairage public) elles offrent une flexibilité totale

aux acheteurs, étant libres de tout constructeur. C'est une opportunité unique de construire la maison de vos rêves au cœur du Cotentin, dans un environnement paisible et bien desservi.

Elles sont idéalement situées à seulement 5 minutes de la RN 13, qui relie Cherbourg, Caen et Paris, ainsi que de la gare de Carentan.

Renseignements
auprès du service
négociation immobilière de l'office
notarial de Carentan-les-Marais au
06.03.68.53.07.

L'actualité des établissements scolaires



La rentrée scolaire est un moment clé pour notre communauté, marquant le début d'une nouvelle année pleine de promesses. Découvrons ensemble les chiffres de la rentrée 2024, les changements de direction et les actualités importantes.

Cette année, deux établissements de notre commune accueillent de nouveaux directeurs. À l'école des Roseaux, c'est Mathieu Bisson qui prend les rênes, quant à l'école de Saint-Hilaire-Petitville, c'est Audrey Mauger qui a été nommée à la direction, marquant un nouveau chapitre pour ces deux établissements. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions et une belle année scolaire.

La classe orchestre à l'école est reconduite cette année. 24 élèves de CE2 et CM1 ont eu la chance de recevoir des instruments de musique, qu'ils garderont jusqu'à leur entrée au collège. Encadrés par des professeurs spécialisés, ils suivront deux cours de musique par semaine, leur permettant de développer

leurs compétences musicales tout au long de l'année. Une belle opportunité pour ces jeunes d'allier apprentissage scolaire et épanouissement artistique !

À l'école maternelle des Hauts Champs, le sol de la salle de motricité a été entièrement refait. Adapté à la petite enfance, il offre un environnement plus sûr et confortable. De plus, une fresque murale est prévue dans la même salle sur le thème «contes et nature».

Projets à venir :

Pour 2025 sont prévues deux rénovations : celle du toit de l'école les Cerclades ainsi que le bardage de l'école des Roseaux.

Nous souhaitons à tous les élèves une excellente année scolaire !

EFFECTIFS

Les Hauts-Champs

166 (+6)

Les Roseaux

186 (-15)

Isidore Delahaye &
Les Cerclades

182 (+6)

Notre-dame

318

BUDGET AFFAIRES SCOLAIRE 2023 :

1 255 800€

ce budget inclut les achats de fournitures, le coût du personnel, les fluides, les participations aux établissements extérieurs...

Soit 10% des dépenses du budget principal de la commune.

Mise en place de la Boîte aux lettres Papillons

Dans le cadre des travaux du Conseil Municipal des Jeunes, ce dernier a recherché et souhaité apporter un outil contre le harcèlement auprès des jeunes notamment mais aussi contre toutes les formes de violences faites aux enfants.

Ainsi, très prochainement des « Boîtes aux lettres Papillons® » vont être déployées sur le territoire pour aider les enfants à libérer leur parole des maltraitances dont ils sont victimes.

Avec pour principe « SI TU NE PEUX PAS LE DIRE, ECRIS-LE », ces boîtes aux lettres installées à l'abri des regards permettent aux enfants de déposer des écrits. Relevées deux fois par semaine par un agent de la commune, les lettres sont envoyées au Pôle d'Analyse des Courriers



Papillons (PACP) qui les traitera et les analysera. Ce pôle composé de psychologues effectuera, si nécessaire et selon la nature, la gravité,

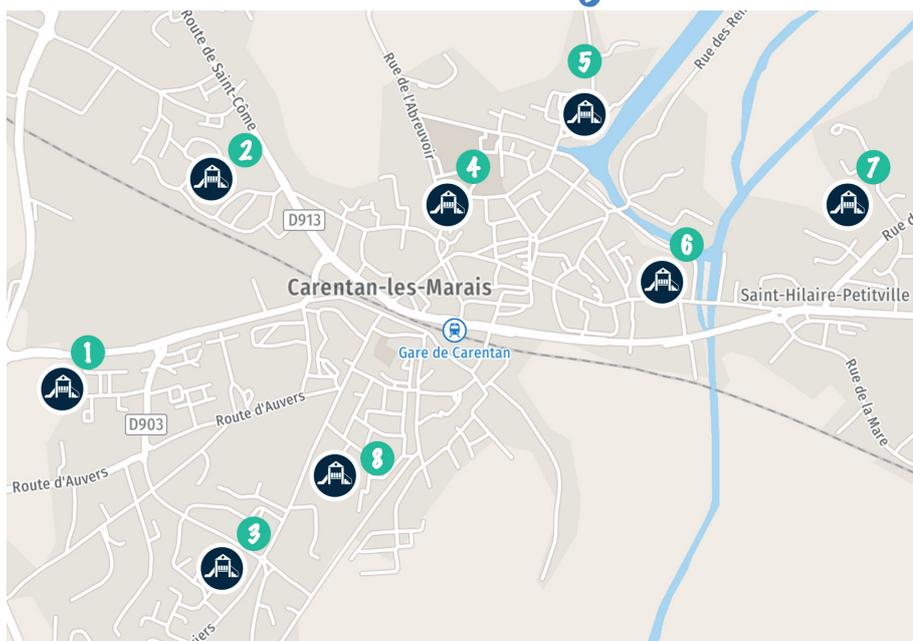
l'immédiateté des faits dénoncés par l'enfant, un signalement à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) soit une transmission au Procureur de la République du Tribunal Judiciaire.

Tous les autres mots seront renvoyés à la personne référente de votre mairie afin qu'elle serve de relais auprès des structures accueillantes, notamment les écoles par exemple pour les situations de harcèlement scolaire.

Les psychologues de l'association pourront apporter leur soutien en cas de besoin.

Un agent de la commune présentera ce dispositif auprès des enseignants, des structures associatives et des enfants.

Où sont les aires de jeux ?



1. AIRE DE LA ROCADE 1-12 ans

Allée Gustave Flaubert
50500 Carentan-les-Marais

2. AIRE H. DUNANT 2-12 ans

Rue Henri Dunant
50500 Carentan-les-Marais

3. LE CITY STADE 2-12 ans

Route d'Auvers
50500 Carentan-les-Marais

4. SQUARE MAC AULIFFE 2-12 ans

Rue de l'abreuvoir
50500 Carentan-les-Marais

5. AIRE DU PORT 5-14 ans

Chemin du Grand Bas Pays
50500 Carentan-les-Marais

6. AIRE GLORIA 2-99 ans

Rue Gloria
50500 Carentan-les-Marais

7. AIRE J. TUCKER 2-12 ans

Rue John Tucker
50500 Carentan-les-Marais

8. AIRE LA CROIX BELLE-PIQUE 5-12 ans

Rue Lamartine
50500 Carentan-les-Marais

Les ATSEM, un soutien *inestimable*

Au cœur de nos écoles maternelles, il y a des professionnels dont le rôle est souvent méconnu mais absolument essentiel : les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM).

« Notre priorité: le bien-être des enfants »

Ces précieuses collaboratrices sont les piliers du bon fonctionnement des établissements d'enseignement pré-scolaire. Grâce à leur engagement quotidien, les ATSEM contribuent à créer un environnement sûr, chaleureux et stimulant pour les jeunes enfants.

Elles (et oui, ce sont majoritairement des femmes!) soutiennent les enseignants et accompagnent les enfants au quotidien. Elles aident les enseignants à organiser les activités pédagogiques et à maintenir l'ordre en classe. En parallèle, elles veillent au bien-être des enfants en les aidant lors des repas, des siestes et des jeux, tout en les guidant dans l'apprentissage des règles de vie en communauté.

Leur travail inclut aussi des tâches logistiques comme le nettoyage des locaux et la préparation du matériel pédagogique.

Pour devenir ATSEM, il est souvent nécessaire de passer un concours et de suivre une formation spécialisée en psychologie de l'enfant, en premiers secours, et en gestion de la vie scolaire.



Nadia MAKHTOUT, Sylvie CASTEL et Odile LE LOUP de l'école des Roseaux

L'interview

« Le sourire des enfants est, sans surprise, ce qui nous motive le plus. » Leurs témoignages sont unanimes : voir un enfant s'épanouir, grandir, évoluer dans un cadre rassurant est la plus belle récompense de leur métier. Elles sont présentes à chaque étape de cette évolution, des premiers jours parfois marqués par des pleurs ou des accidents de propreté, aux moments où les enfants gagnent en autonomie et en confiance en eux.

Leur collaboration avec les enseignants est tout aussi fondamentale. « Nous préparons le matériel pour les activités pédagogiques et veillons à ce que chaque enfant reçoive l'attention nécessaire lors des moments d'apprentissage de jeux ou de repos. »

Elles agissent en véritable binôme avec les enseignants, formant souvent une équipe soudée, comme en témoigne cette ATSEM qui travaille avec la même maîtresse

depuis plusieurs années. « Cette complicité professionnelle est un atout précieux pour le bon fonctionnement de la classe. »

Les qualités requises pour exercer ce métier sont : la patience, évidemment, mais aussi la bienveillance et la disponibilité. Il ne s'agit pas seulement de veiller au bien-être physique des enfants, mais aussi de leur offrir un cadre émotionnel rassurant, où ils peuvent s'épanouir. Comme le disent elles-mêmes les ATSEM, « il faut savoir laisser ses soucis personnels de côté, arriver en classe avec le sourire, et être solaire, pour insuffler une énergie positive aux enfants. » Leur bonne humeur devient un moteur pour le bien-être général de la classe.

Enfin, à celles et ceux qui souhaitent embrasser cette vocation, les ATSEM recommandent vivement de faire un stage d'immersion. « Rien ne remplace l'expérience de terrain pour comprendre toute l'ampleur de ce métier exigeant

« Rien n'est plus gratifiant que de les voir évoluer. »



Catherine LABBÉ, Christine CHANTELOT et Marie-Claire VOISIN
de l'école Les Cerclades



Emmanuelle DU MOULINET D'HARDEMARE, Sandrine LEDRAN et Julie LECHATREUX
de l'école des Hauts-Champs

mais profondément gratifiant.»

Il faut être prêt à tout : des défis physiques comme la gestion des changes ou le nettoyage des salles, aux défis émotionnels que représentent les pleurs ou les frustrations des tout-petits. Mais au bout du compte, la joie de voir ces enfants progresser, apprendre, et s'ouvrir au monde fait oublier tous ces moments difficiles.

Grâce à l'investissement et à l'engagement sans faille des AT-SEM, les écoles maternelles sont des lieux où les enfants peuvent non seulement apprendre, mais

aussi grandir en toute confiance.

« Nous sommes les gardiennes du bien-être des plus petits et contribuons chaque jour à façonner un environnement propice à l'épanouissement de chacun. »

C'est en grande partie grâce à elles que les enfants font leurs premiers pas dans le monde scolaire avec le sourire, prêts à affronter de nouveaux défis avec sérénité et enthousiasme.

Leur rôle est indispensable, et leur dévouement mérite d'être reconnu à sa juste valeur.

UNE JOURNÉE TYPE

8h15

Ouverture de l'école et préparation du goûter des enfants

8h35

Accueil des enfants (se déshabiller, passage aux toilettes..)

8h45

Listing des enfants qui mangent à la cantine et préparation des ateliers

9h00 - 11h30

Atelier et Sport (en alternance avec les autres classes)

12h00

Repas avec les enfants

13h00 - 13h30

Coupure - Pause repas

13h30 - 16h30

Surveillance sieste et préparation du matériel pour les ateliers

Chez les MS et GS :
Ateliers

16h30-17h30

Entretien des locaux

L'Avenir Joyeux Saint-Hilaire-Petitville, *le club de foot*



Fondé en 1958 par Raymond Leforestier, l'Avenir Joyeux Saint-Hilaire-Petitville continue d'incarner les mêmes valeurs qu'à ses débuts : créer du lien et favoriser la convivialité à travers le sport.

Au fil des ans, l'AJ Saint-Hilaire-Petitville a connu plusieurs moments marquants. Parmi les souvenirs les plus chers, on peut citer une victoire en Coupe de la Manche (malheureusement, l'année reste un mystère pour les anciens membres !), mais également des étapes décisives comme l'obtention du premier «Label Jeune» en 2015, qui a fait de l'AJ le seul club labellisé de la Manche avec 100% de bénévoles (à cette époque). Cette année encore, le club continue d'avancer en obtenant deux nouveaux labels, l'un pour sa section masculine et l'autre pour

sa section féminine. C'est une belle reconnaissance pour une structure qui a toujours fonctionné à 100% avec des bénévoles pendant de nombreuses années.

Sous la présidence de Xavier Morel, en poste pendant 23 ans (2000-2023), le club a considérablement évolué. Le passage de la présidence à Kévin Lavarde, un ancien joueur formé au sein du club, marque une nouvelle étape pour l'AJ. Ce jeune président de 38 ans prend les rênes à un moment où le club connaît une croissance continue : passant de 220 licenciés avant la pandémie à 331 après celle-ci. Cette augmentation est en grande partie due à la popularité croissante du football féminin, qui compte aujourd'hui 80 joueuses, une part significative des effectifs du club. En effet, la section féminine, en plein essor, aligne deux équipes à 11 dans les catégories U16 et Senior, ainsi qu'une équipe Senior à 8.

L'AJ Saint-Hilaire-Petitville, c'est aussi une grande famille de 331 membres dont trente-cinq dirigeants bénévoles.

Au quotidien, le stade est un lieu de vie actif où les entraînements se succèdent du lundi au vendredi de 17h à 21h, pour toutes les catégories d'âge. Les week-ends sont consacrés aux matchs, avec les jeunes qui jouent le samedi et les adultes le dimanche.

Suivez l'actualité du club sur facebook :



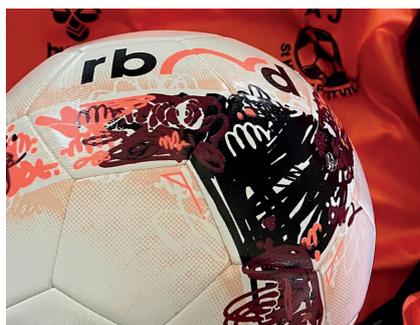
L'AJ met un point d'honneur à accompagner ses jeunes joueurs dans leur progression avec deux entraînements hebdomadaires. En cas de météo défavorable, des sessions en salle sont organisées dans le cadre du Programme Educatif Fédéral (PEF), abordant des thématiques telles que la nutrition, l'environnement, ou encore la santé et les règles de l'arbitrage. En plus du sport, le club œuvre à la sensibilisation et au développement personnel des jeunes.

Fier de son titre de « Club Lieu de Vie », l'association organise régulièrement des événements solidaires. Le programme « 1 mois, 1 association » permet de récolter des fonds pour diverses causes, comme le marathon Ninon ou Tous avec Clément.

L'association,

« est fière d'utiliser des ballons 100 % recyclés et recyclables pour leurs matchs. »

« et enfin, remercie tous ceux qui la soutiennent depuis tant d'années et invite la communauté à continuer, que ce soit en participant aux événements ou en donnant de la visibilité aux actions menées. »



Deux Personnalités Incontournables

Deux figures emblématiques méritent d'être mises en avant pour leur dévouement : Jean-Pierre Savary, qui s'implique dans la vie du club depuis 49 ans, et Nadine Jeanne, trésorière depuis plus de 25 ans. Leur engagement a permis de créer un véritable esprit familial au sein de l'association.

EFFECTIF SAISON 2024/2025

331 membres

48 dirigeants

3 arbitres

50 : 5 à 8 ans

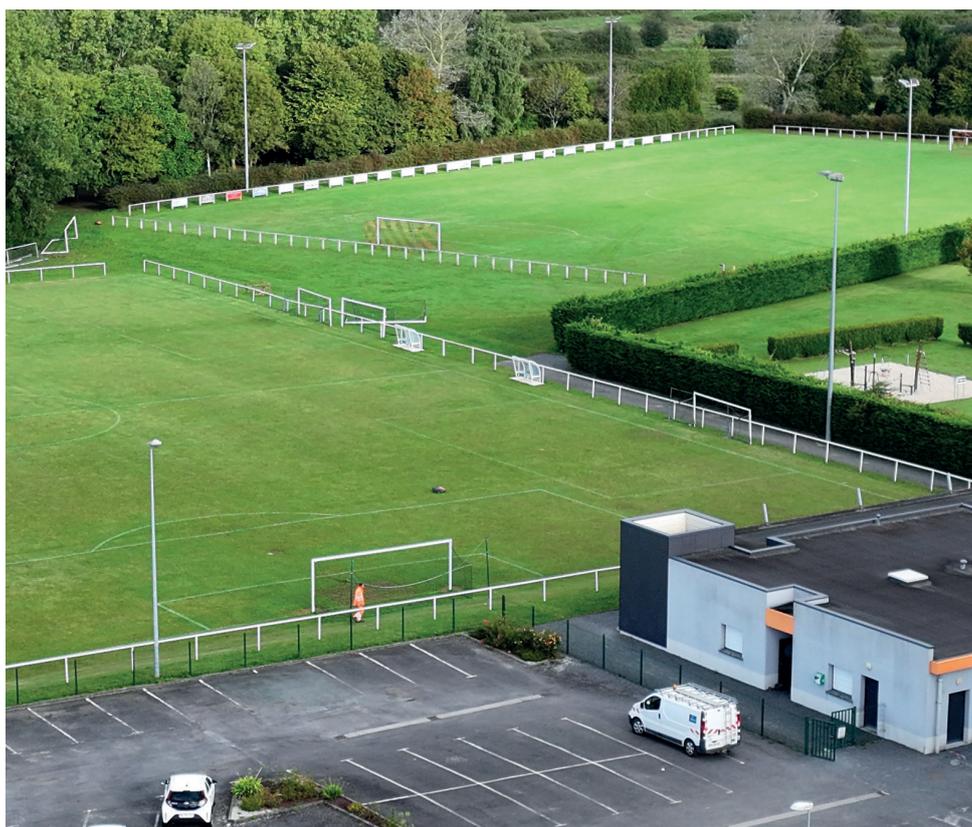
90 : de 8 à 14 ans

50 : 14 à 18 ans

75 : 18 à 35 ans

15 : 35 et plus

dont 2 équipes
féminines U11 & U16



Retour sur les temps forts



80ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

Une célébration historique *et inégalée !*

“ Les cérémonies et festivités du 80e anniversaire du D-Day à Carentan-les-Marais auraient attiré plus d'un demi million de visiteurs confirmant ainsi sa position centrale dans le Triangle d'or aux côtés de Sainte-Mère-Église et Utah Beach. ”

Parmi eux, 30,5 % provenaient des États-Unis, 18,9 % du Royaume-Uni, et 11,2 % d'Allemagne, soulignant l'ampleur internationale de cet événement.

Au cours de cette semaine mémorable, 6 cérémonies officielles ont été organisées avec la présence de l'harmonie municipale qui a interprété les hymnes des différentes nations lors de la cérémonie au Carré de choux. Le point culminant musical a été un concert de clôture inédit réunissant l'harmonie municipale et l'orchestre de la 101e division aéroportée, offrant un moment unique aux participants.

Au total, 54 événements ont ponctué ces commémorations, incluant des défilés, des démonstrations, des expositions, des spectacles, et des reconstitutions. Parmi les moments forts, la démonstration Air Assault, une première en Europe, a attiré 40 000 spectateurs, avec la participation de 8 hélicoptères Black Hawk. De plus, 400 soldats américains étaient basés à l'hippodrome, créant une ambiance authentique et immersive.

L'implication locale a été marquée par l'hébergement de 62 officiers et généraux, dont le Général George, chef d'état-major de l'armée américaine, dans 21

familles de la commune nouvelle. Pour la première fois, un dîner en famille a été organisé pour la brigade franco-allemande en partenariat avec le comité de jumelage Waldfishbach-Burgalben et les écoles. Écoles du territoire qui ont activement participé aux commémorations à travers le Memorial Day, des rencontres culturelles, des échanges musicaux, des rencontres sportives, des défilés, et des dîners en famille.

Ces commémorations, préparées pendant 9 mois, ont nécessité l'implication de 80 agents municipaux et de 15 bénévoles, qui ont assuré le bon déroulement de l'événement. La ville a été magnifiquement décorée grâce à la contribution de nombreuses associations et organismes, tels que l'association L'utile et l'agréable, l'EPAHD, la résidence Mac Auliffe, le CCAS, qui ont réalisé des panneaux en fleurs de papier crépon, ajoutant une touche de couleur et de symbolisme à cet hommage collectif. Les cascades de papier crépon ont embelli les monuments et les commerces.

Ces moments forts, marqués par une participation active de la population ont rappelé l'importance de la paix et du devoir de mémoire.

500 000
visiteurs

du 1er au 9 juin

6

cérémonies officielles

54

événements organisés

40 000
spectateurs

à la démonstration
d'Air Assault

400
soldats

campés à
l'hippodrome

62 officiers
et généraux

accueillis dans
21 familles

9 mois

de préparation

80 agents

et 15 bénévoles

80ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

Une journée du 2 juin *mémorable !*



Parachutages R.C.P.T



Parachutage par l'Armée Américaine



Démonstration Air Assault



Démonstration Air Assault



Dépôt de gerbes par les élus et représentants des armées



Carré de Choux



Transmission de mémoire



Harmonie Municipale



École nationale des sous-officiers d'active



Porte Drapeaux



Brigade Franco-Allemande



Les vétérans et leurs accompagnateurs

80ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

Une journée du 8 juin *palpitante !*



M. Georges Mullins, vétéran de le 101ème Airborne & Best Defense Fondation



M. Higgins vétéran



Valérie Cardin et Donnie Edwards



Faith Evangeline Phillips



Reconstitution d'un Exode



Carentan Liberty March





Iron Piper Association



Rock N'GO



Soldats de la 101ème Airborne



Bal de la Libération

Bal de la Libération

80ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

Cérémonies *officielles*



Angoville-Au-Plain



Angoville-Au-Plain



Saint-Côme-Du-Mont



Saint-Côme-Du-Mont



Hoesville



Hoesville



Montmartin-en-Graignes



Montmartin-En-Graignes



Symbole de la 101ème Airborne devant la mairie de Carentan-les-Marais

80ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

L'exposition incroyable *The Longest Yarn!*

“ Plus de
50 000
visiteurs ”

L'exposition «The Longest Yarn», initiée par Tansy Forster, a captivé plus de 50 000 visiteurs lors de ses débuts à l'Église Notre-Dame, du 28 mai au 31 août. Ce projet artistique d'envergure a consisté à réaliser au crochet 80 scènes du débarquement pour le 80ème anniversaire du débarquement.



Après cette première étape française couronnée de succès, l'exposition a pris la direction de l'Angleterre où elle est attendue avec impatience avant de s'envoler pour l'Amérique. Le parcours international de l'œuvre témoigne de sa portée universelle.

Pour assurer les prochaines étapes de son périple, « The Longest Yarn » a reçu près de 100 000 euros de dons. Cette somme permettra de couvrir les frais logistiques et de transport, essentiels pour les futures expositions prévues à travers le monde. Ce soutien souligne l'enthousiasme croissant autour du projet de Tansy Forster, qui s'impose déjà comme une référence incontournable.

Face à cet engouement, une question se pose déjà : où l'œuvre pourra-t-elle s'installer

durablement à son retour, prévu dans deux ans ? Les recherches sont en cours pour lui trouver un emplacement définitif à Carentan-les-Marais.

En attendant ce moment, « The Longest Yarn » continue de tisser des liens entre cultures et générations à travers les continents.

Retrouvez l'actualité de l'exposition sur le site internet :

www.thelongestyarn.com



80ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

Nos coups de coeur *étincelants!*



Vive les mariés !

Le samedi 8 juin, Harold Terens, vétéran américain âgé de 100 ans, a épousé sa fiancée Jeanne Swerlin, 96 ans, lors d'une cérémonie empreinte d'amour et de tendresse à la mairie de Carentan-les-Marais. Ce couple, dont l'histoire traverse les décennies, nous rappelle que l'amour n'a pas d'âge et que chaque instant est précieux.

Hors du temps

Le mercredi 5 juin, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées pour une longue marche au coucher du soleil, du port jusqu'au pont de la Barquette. Au terme de cette promenade, des lanternes lumineuses ont été lâchées dans le ciel, créant une scène féerique, semblable à une danse d'étoiles. Un instant magique, où le temps semblait s'arrêter pour laisser place à la contemplation et à l'émotion.



Lumière sur ...

La mairie et le théâtre, deux bâtiments emblématiques de la commune, ont été mis en lumière le vendredi 31 mai à 22h30, offrant un spectacle féerique. Ces illuminations, que vous pouvez admirer chaque soir, ont été une belle façon de rendre hommage aux libérateurs tout en sublimant la richesse historique de Carentan.

FÊTE DU SPORT

Une 23ème édition *dynamique!*



Le dimanche 23 juin 2024, Carentan-les-Marais a vibré au rythme de la Fête du Sport, un événement désormais incontournable. Sous un ciel clément, petits et grands ont profité de cette journée dédiée à la découverte et à la pratique sportive, le tout dans une ambiance festive et conviviale.

Une douzaine d'associations locales étaient présentes, proposant des initiations gratuites à des disciplines variées telles que le kayak, le judo, la boxe, ou encore le tir à l'arc. Des démonstrations et des ateliers étaient répartis entre la Plage Verte et le Haut Dick, transformant ces lieux en véritables terrains de jeux pour les enfants et leurs parents.

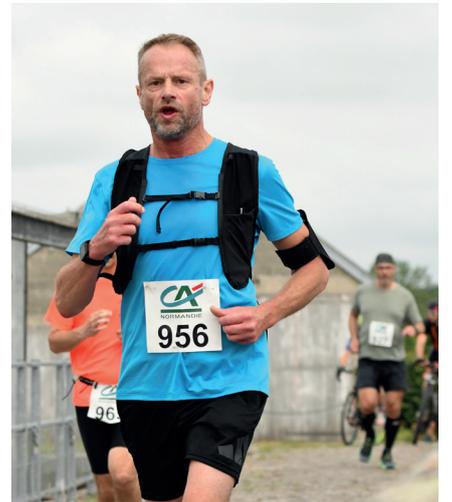
En parallèle des activités sportives, l'association NS Country a animé la journée avec des initiations pour les plus curieux, sur des rythmes western. Les plus jeunes, quant à eux, ont pu profiter des nombreuses structures gonflables installées pour l'occasion. Ces attractions, accessibles gratuitement, ont fait le bonheur des enfants et ont permis aux parents de profiter pleinement des autres activités proposées. L'installation de ces structures a représenté un investissement conséquent, avec un budget de 7 111,20 euros, financé par la municipalité.

L'édition 2024 de la Fête du Sport a une fois de plus montré combien notre ville sait fédérer autour du sport. Ce rendez-vous annuel est désormais inscrit dans le cœur des Carentanais et nul doute que l'édition de l'an prochain sera tout aussi festive !





Le départ de la course nature « 19.44 » a été donné à 10h à Utah Beach. Un parcours historique et symbolique, reliant la plage du débarquement jusqu'au port de Carentan, pour un total de 19,44 km. Les coureurs, amateurs comme confirmés, ont traversé des paysages sublimes entre dunes, marais et bocages, pour rejoindre la ligne d'arrivée au port.



Classement Femme

- 1- Marlène GUILLAUME
- 2- Juliette PHELUT
- 3- Émilie VAN BRABANT LESAGE

Classement Homme

- 1- Éric LEFEVRE
- 2- Pierre FOSSARD
- 3- François Xavier COUILLARD

La 19.44



FÊTE DE L'EAU

Une 12ème édition *familiale* !



L'eau a lancé les festivités avec une pluie passagère pour laisser place ensuite au soleil offrant un cadre parfait pour cette journée riche en animations.

Le samedi 13 juillet, la Fête de l'Eau au port de plaisance a tenu toutes ses promesses avec un programme riche en activités pour petits et grands.

Vous êtes venus nombreux, principalement en famille, pour profiter des nombreuses animations : kayak, pédalos pour enfants, simulateur de surf, jeux en bois, structures gonflables, et bien plus encore. L'atmosphère était à la fois conviviale et joyeuse.

La journée s'est poursuivie avec une paella géante et une soirée musicale entraînante, où les notes du bal ont fait danser les personnes présentes jusqu'à la tombée de la nuit.

Le clou du spectacle a été le feu d'artifice, tiré depuis le site Gloria, long et époustoufflant, qui a illuminé le ciel et émerveillé tous les spectateurs.

**BUDGET
FEU ARTIFICE :
6 500 €**



Le Club Nautique Carentanais, association emblématique du port depuis 50 ans, a notamment proposé des séances de canoë-kayak.

Envie de les rejoindre à l'année ?

Contact :
06 86 57 68 44 ou
carentan.canoekayak@
gmail.com

DU SON DANS LES VOILES

Un festival musical *et maritime* !



Le jeudi 22 août, la toute première édition du festival « Du Son dans les Voiles » a rencontré un franc succès.

Cette nouvelle initiative a su captiver l'attention des familles, proposant une journée riche en activités créatives et en concerts inoubliables. Parmi les ateliers proposés, celui d'initiation aux gouges sur bois a particulièrement séduit les participants. Pour ceux qui découvrent cette activité, les gouges sont des outils de sculpture en bois, semblables à des ciseaux à bois mais avec une lame incurvée, permettant de creuser et façonner des motifs dans le bois. Cet atelier a suscité un vif engouement, avec toujours plus d'une dizaine de participants, de tous âges.

La journée ne s'est pas arrêtée aux ateliers. Deux DJ et deux concerts ont enflammé la scène.

Le groupe Turfu a été à la hauteur des attentes, apportant une énergie incroyable et un son moderne qui a fait vibrer le public.

Pour une première édition, le festival « Du Son dans les Voiles » a été une véritable réussite. Il a su poser les bases d'un événement prometteur.



TRIATHLON

Une 5ème édition *réussie* !



Le dimanche 1er septembre le Triathlon de Carentan a attiré 713 participants, prêts à relever le défi sur quatre formats variés et stimulants.

Les compétiteurs ont eu l'occasion de s'affronter dans quatre épreuves distinctes, en individuel ou en relais, chacune adaptée à différents niveaux et âges. La natation s'est déroulée dans le port de Carentan, le vélo a emmené les athlètes au cœur des Marais du Cotentin et la course à pied a longé le port sur un tracé plat et propice à la performance.

Cette cinquième édition du triathlon de Carentan a été une véritable réussite, mêlant compétition de haut niveau, organisation sans faille (bravo aux bénévoles et organisateurs), et esprit sportif.

Félicitations à tous les sportifs du club Triathlon Carentan qui ont brillamment représenté leur club lors de cette édition.

Un grand bravo tout particulièrement à Célie COUBRUN (1), qui s'impose comme 1ère benjamine et championne de la manche ; à Anice DESVAGES (2), qui termine 6ème fille et également championne de la manche minime; et enfin à Isaac FOSSEY (3), qui se classe 4ème de la course et 2ème aux championnats de la manche.

Page Facebook du Triathlon :



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Une rencontre *attendue et appréciée !*



Le samedi 7 septembre 2024, le traditionnel Forum des Associations de Carentan-les-Marais s'est tenu au Gymnase du Haut Dick, réunissant plus d'un millier de visiteurs tout au long de la matinée.

Avec un pic de fréquentation vers 11h, le gymnase était en pleine effervescence et certains stands ont même vu des files d'attente se former, signe de l'intérêt croissant pour les associations sportives, culturelles, sociales et de loisirs. Que ce soit pour s'informer, rencontrer les bénévoles ou s'inscrire à une nouvelle activité, chacun a pu trouver une association qui correspondait à ses centres d'intérêt.

Première cette année, le forum a également été l'occasion de récompenser les associations

qui se sont distinguées par la décoration de leurs stands. Le Judo Club de Carentan a remporté le prix du meilleur stand sportif et le Saloon Club celui du meilleur stand culture.

Nous remercions chaleureusement toutes les associations présentes ainsi que les bénévoles qui s'investissent chaque jour pour faire vivre ces structures. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

Retrouvez l'annuaire des associations sur le site internet de la ville :



FESTI'RUN

Une première édition *à la hauteur !*



Le 21 septembre 2024, Carentan-les-Marais a accueilli la première édition des 6 heures de Carentan, un événement sportif inédit organisé par Coliservice et sa Team ColiService Sport.

Cette course d'endurance a rassemblé 300 participants et 50 bénévoles sur le site du Haut-Dick, autour du port de plaisance, pour une journée placée sous le signe de la performance et de la bonne humeur.



Le Festi'Run propose un format unique de course de 6 heures, sans contrainte de distance minimum, à allure libre. Ouvert aux marcheurs, coureurs, qu'ils soient licenciés ou non, l'épreuve pouvait être réalisée en solo, duo ou trio, offrant une grande flexibilité pour s'adapter aux envies et capacités de chacun.

Dès le départ, le Festi'Run a su marquer les esprits avec un clin d'œil aux 24 heures du Mans : les participants ont débuté la course en courant sans leurs chaussures jusqu'à leur équipement. L'ouverture de l'événement a été particulièrement solennelle avec un défilé des bénévoles et des coureurs, accompagnés de drapeaux normands, le tout sous la musique emblématique des cérémonies des Jeux Olympiques, suscitant l'enthousiasme et les applaudissements du public.

Tout au long de la journée, l'ambiance a été assurée par un animateur de Smilevents 27, des jeux gonflables pour les enfants et des mascottes qui ont ajouté une touche de fantaisie. Une buvette permettait aux spectateurs et participants de se rafraîchir, et la journée s'est terminée en beauté avec un dîner dansant animé par le groupe Étincelle,



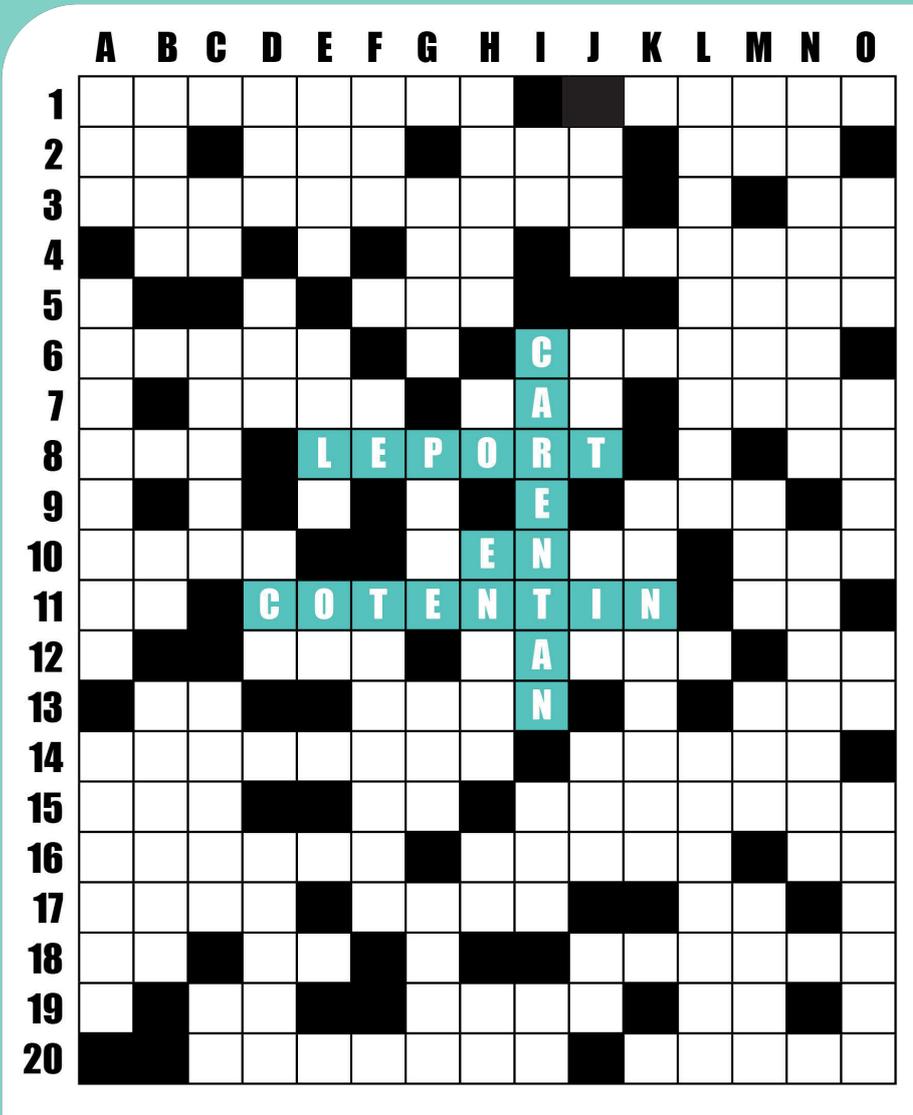
qui a fait danser les festivaliers jusqu'au bout de la nuit.

Le Challenge Entreprise, une initiative visant à mettre en lumière les entreprises locales, a connu un vif succès. Pour cette première édition, le podium a été dominé par l'Hôpital de Carentan, suivi de HP Composant et Cargill. Fier de sa victoire, l'Hôpital de Carentan remettra son titre en jeu en 2025, avec l'ambition de voir encore plus d'entreprises rejoindre cette compétition amicale.

Cette première édition a clairement marqué les esprits, avec une forte participation et une organisation sans faille. Festi'Run semble bien parti pour devenir un rendez-vous incontournable du calendrier sportif et festif local.



Mots croisés : à vous de jouer !



HORIZONTALEMENT :

1. Sont portées par les mâts. Abandon à la mer.
2. Début d'itinéraire. Monnaie divisionnaire de Suède. S'adresse au bon bricoleur. Relatif à un procédé de synthèse à base d'oléfines.
3. Elle est aussi fluviale. En Isoloir.
4. C' est nickel. Arbre. Toute.
5. Petit vent. Relatif à une queue de cheval.
6. Embarcation. Roseau taillé destiné à écrire.
7. Pour que. Via. Ligament.
8. Phénomène d'intensité. Note.
9. Le mystère a-t-il la sienne.
10. Estonien. Fut venteux. Moyen de transport.
11. Un peu d'usure. Peu d'échange.
12. Article. Jeu de cartes. Saint en Manche.
13. Décigramme. C'est moins que peu. Y aller droit, c'est courir à l'échec.
14. Sont points d'amarrage. Vulgaires marchandises.
15. Relatif à une pellicule. Ouest, Est. Courses navales.
16. Remontée digestive. Estimé. Possessif.
17. Point d'accostage. Jeu de cartes. Le stère.
18. En urgence. C'est l'étain du chimiste. Embarcation.
19. Le fer. Aussi. Lettres bornées.
20. Taquine le goujon. Point de repérage en mer.

VERTICALEMENT :

- A) De table, il est ordinaire. Commandant de bord. Embarcation.
- B) Organisation de traité d'alliance. Couverture abrégée. Quantifie.
- C) Six à Rome. Embarcation. Recueilli. Franchise postale.
- D) Règlement. Police des frontières. Bouclier d'antan. Recherchée.
- E) Presse. Jupe courte plissée. Pronom.
- F) Roue à gorge. Peu de neige. Terre de production délimitée.
- G) Possessif. Publicité de grande dimension. Poisson d'eau douce. Région de l'hémisphère nord.
- H) Embarcation. Fleuve à delta. Grettes. Le centimètre. Bout de tube.
- I) Un peu d'iode. Il est dit du pétrole. De symbole chimique AU.
- J) Sigle télévisuel. Aptitude à une discipline. Relatif au point de penalty. Démonstratif. Consommé.
- K) Promenade embarquée.
- L) Passage spécifique carentannais. Nom donné à un célèbre chef d'orchestre.
- M) En axe. Est parfois blanche. Période. En file. Quelques fois obligé.
- N) Embarcations. Sacs.
- O) Monnaie du Japon. Arrogant. Conjonction. Imprégné à l'excès.

Pour obtenir les résultats de ces mots croisés inventés par Marc FAUVEL, veuillez envoyer un mail à

mairie.contact@carentan.fr

ZOOM SUR

Les portes à flots, *le rempart des marais !*



Portes à Flots du Pont de la Barquette sur la Douve.

Une infrastructure cruciale pour notre territoire.

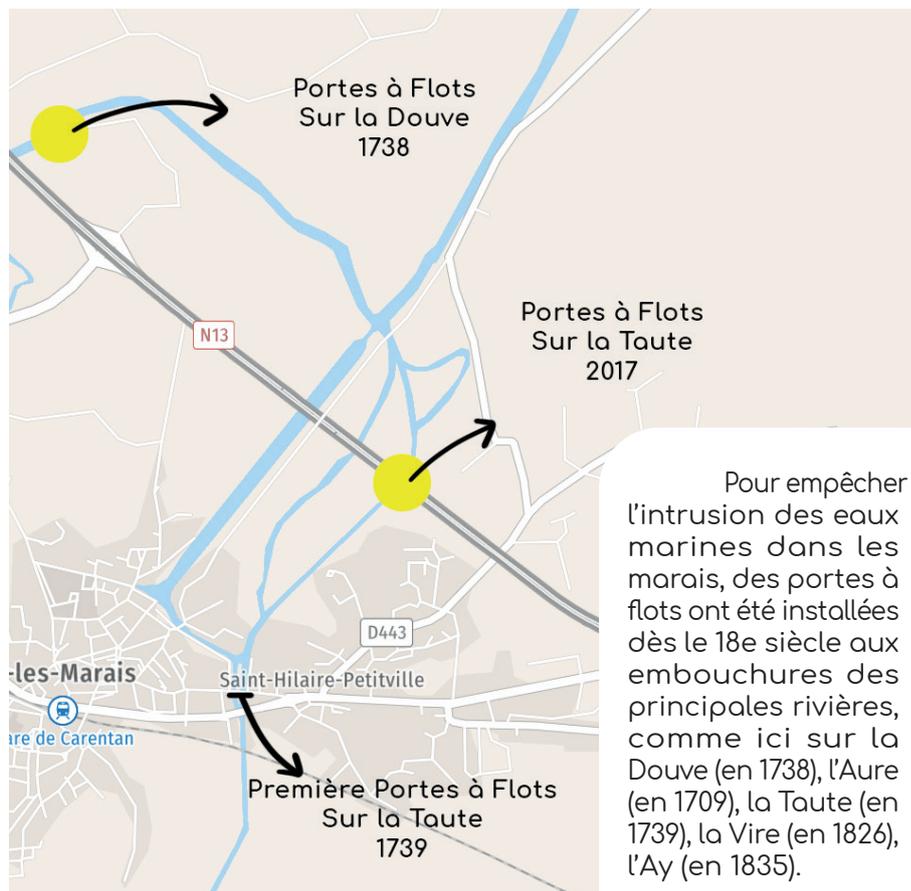
Les marais étant situés sous le niveau de la mer à marée haute, l'eau salée pénétrait autrefois dans les terres, inondant les zones marécageuses pendant la majeure partie de l'année. Les portes à flots installées à l'exutoire des rivières bloquent ces remontées marines, protégeant ainsi le territoire des inondations salines.

Les marais ont donc pu être asséchés et transformés en prairies fertiles, ce qui a permis le développement d'une agriculture prospère, notamment dans l'élevage et la production laitière, qui sont des piliers économiques de la région.

“ Les portes à flots sont actionnées par la seule force des eaux. ”

En régulant les flux d'eau douce et d'eau salée, cette infrastructure contribue aussi à maintenir un équilibre entre les différents écosystèmes, préservant ainsi la biodiversité locale tout en répondant aux besoins humains.

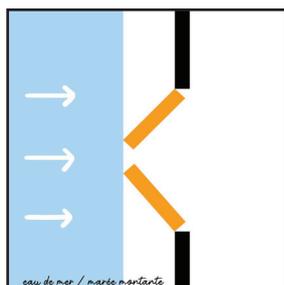
Les portes à flots jouent un rôle clé dans la sécurité, l'économie et l'écologie de la région, rendant ces infrastructures essentielles à son développement durable.



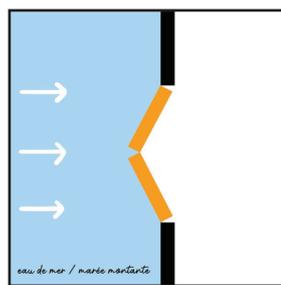
Quel en est le fonctionnement ?

1

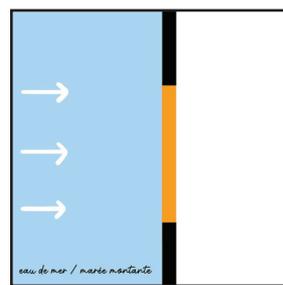
Quand la mer monte, sous la forte pression du flot, les portes se ferment sur une butée.



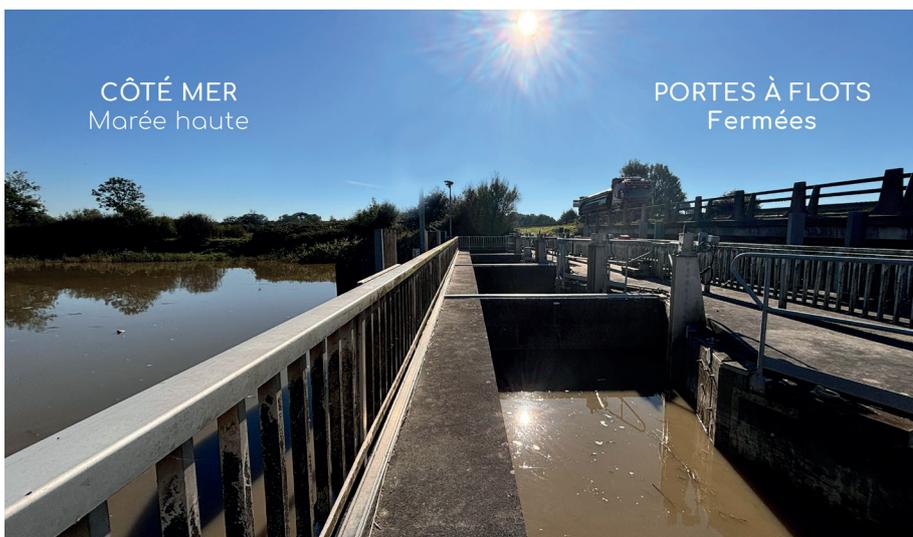
1A



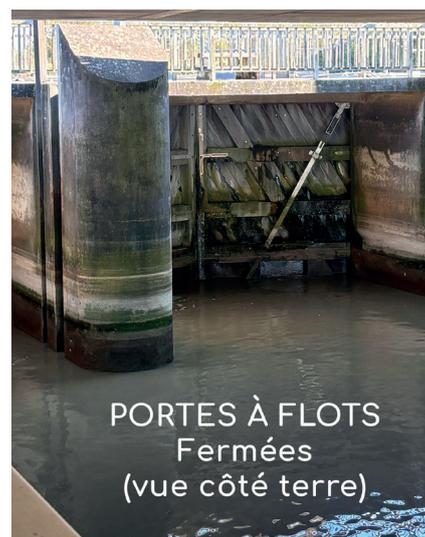
1B



1C

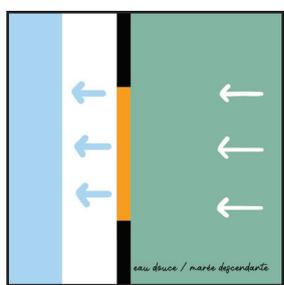


Portes à Flots Saint-Hilaire-Petitville sur la Taute.

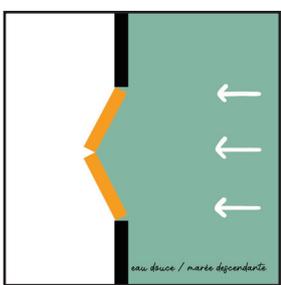


2

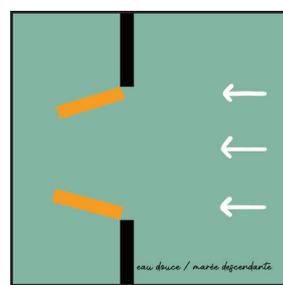
Quand la mer descend, l'eau douce de la Douve ou de la Taute, accumulée en amont, ouvre les portes. Les portes sont donc fermées à marée haute et ouvertes à marée basse.



2A



2B



2C

Le mascaret, un phénomène à voir !



Le mascaret est une vague qui se forme dans certains estuaires à marée montante. Ce phénomène se produit lorsqu'une forte marée, s'engouffre dans l'embouchure d'un fleuve et remonte son cours.

Le mascaret est visible environ une heure avant l'heure de pleine mer (marée haute) lors des grandes marées. Les meilleures conditions pour l'observer se produisent lors des marées à fort coefficient, dépassant généralement 100.

BRÈVES DE COMMUNES

Trésors architecturaux, *nos églises!*



Vierville

L'église Saint-Éloi date principalement du XVe siècle, bien que son portail remonte au XIIe siècle. Elle abrite divers éléments historiques, tels qu'un maître-autel du XVIIIe siècle, des fonts baptismaux du 16e siècle et plusieurs statues de saints. Inscrite à l'inventaire des Monuments historiques en 1986, elle est entourée d'un cimetière avec une croix et une piéta intégrée dans le mur extérieur.

Brévands

L'église Saint-Martin date de la première moitié du XIIe siècle et présente un plan en croix latine typique des églises romanes. Classée monument historique, elle conserve une crypte romane et des fresques gothiques. Le chœur et la nef, refaits au XVIIIe siècle, abritent un autel et un retable en pierre et bois polychromes, tandis que la crypte présente des peintures murales représentant des anges thuriféraires et une Vierge à l'Enfant.



Montmartin-en-Groignes

L'église Saint-Martin, d'origine romane et datant du XIIe siècle, est placée sous le patronage de saint Martin. Au fil du temps, l'édifice a évolué vers un style gothique, avec des murs en arêtes de poisson et un tympan représentant la charité de saint Martin. Son clocher, endommagé en 1944, date de 1596. L'église possède trois cloches: l'une pèse 614 kg, la deuxième 876 kg et la plus lourde pèse 1250 kg.



Carentan

L'église Notre-Dame de Carentan date initialement du XIIe siècle et est classée monument historique. Détruite par les Anglais lors de la guerre de Cent Ans, elle fut reconstruite au XVe siècle dans le style gothique flamboyant. La construction de son chœur, dans la seconde moitié du XVe siècle, est attribuée à Guillaume de Cerisay, grand bailli du Cotentin et général des finances de Louis XI. C'est également dans cette église que le roi Henri Ier d'Angleterre fut accueilli en 1106 par l'évêque Serlon après son débarquement à Barfleur.

Saint-Côme-Du-Mont

L'église Saint-Côme-et-Saint-Damien est un édifice initialement de style roman (XIIe). Elle a été modifiée au XIIIe et surtout au XVe siècle, avec l'ajout de chapelles et de collatéraux. L'église a été restaurée en 1388 après un incendie, et sa tour a reçu une flèche inspirée de celle de l'église Notre-Dame de Carentan. Le clocher carré flamboyant du XVe siècle présente de grandes baies ogivales et une balustrade ajourée.



Brucheville

L'église Saint-Hilaire est un édifice du XIIe siècle. Le clocher roman, érigé entre le chœur gothique et la nef remaniée au XVIIIe siècle, présente une riche décoration incluant des ogives sexpartites et des piles aux motifs variés. Le portail méridional arbore des motifs sculptés, dont des têtes d'oiseaux et un tympan orné de fleurettes et de la figure de saint Marcouf. L'église a subi de lourds dégâts lors de la tempête Ciarán en 2023.



Les Veys

L'église Saint-Martin des Veys, datant des XIIe et XVIIIe siècles, est entourée d'un cimetière et conserve des éléments architecturaux remontant à l'époque de l'invasion normande, comme ses murs en arêtes de poisson. L'intérieur du chœur, voûté avec des nervures prismatiques, date de la fin du XVe ou début du XVIe siècle, tandis que deux grandes chapelles ont été ajoutées au XVIIIe siècle. Le maître-autel, considéré comme l'un des plus beaux de la région, est accompagné d'un retable richement orné, ainsi que d'une Vierge à l'Enfant du XIVe siècle. L'église abrite également des vitraux contemporains de C. Champigneulle et H. Pinte, ainsi que des statues et ornements classés monuments historiques.

Houesville

L'église Saint-Brice-et-Saint-Gilles date probablement du XVe siècle, avec un chœur et des chapelles latérales ajoutées au XVIe siècle. Certaines parties, comme le portail ouest, ont été refaites en 1791, et d'autres restaurations, notamment les chapelles et la nef, ont eu lieu au XIXe siècle. Elle est inscrite à l'Inventaire général des monuments historiques depuis 1986, et conserve un ancien maître-autel du XVIIe siècle ainsi qu'un cadran solaire et un calvaire à l'extérieur.



Saint-Hilaire-Petitville

L'église Saint-Hilaire est un édifice dédié à saint Hilaire, évêque de Poitiers au IVe siècle. De style roman, elle possède un chœur gothique, un clocher en bâtière, ainsi qu'une cuve baptismale médiévale. Cette ancienne cuve baptismale, datant du Moyen Âge, est inscrite aux monuments historiques au titre d'objet.



Catz

L'église Saint-Grégoire-le-Grand de Catz, datant des XVIIe et XIXe siècles, est dotée d'une tour carrée sans flèche. Elle abrite un maître-autel et un tabernacle du XVIIIe siècle, ainsi que des fonts baptismaux du XVIIe siècle, tous classés monuments historiques. Parmi les œuvres, on trouve des statues de saint Ortaire, saint Grégoire et saint Gilles du XVIIe siècle, un tableau de l'Annonciation et de saint Ortaire du XVIIIe siècle, ainsi qu'une poutre de gloire et un Christ en croix également du XVIIIe siècle.

Angoville-au-Plain

L'église Saint-Côme-et-Saint-Damien datant des XIe, XIIe et XVIIIe siècles a été utilisée comme poste de secours par deux infirmiers de la 101e division aéroportée américaine lors du débarquement de Normandie en juin 1944. Des taches de sang sont encore visibles sur les bancs. Deux vitraux du XXe siècle commémorent la libération, honorant les infirmiers et les parachutistes américains.



Saint-Pellerin

L'église Notre-Dame, datant des XIIIe et XVIIIe siècles, est dotée d'un clocher également du XVIIIe siècle. Elle possède une chaire à prêcher du XIXe siècle et abrite cinq tableaux, dont un Christ en croix légués par C.E. Desplanques. Ce patrimoine témoigne de l'évolution architecturale et artistique de l'édifice au fil des siècles.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PERSONNEL-ÉLUS

- Rémunération des agents recenseurs
- Mise à jour du tableau des emplois : Création de supports de poste pour permettre les avancements et recrutements au titre de l'année 2024
- Désignation des délégués ou représentants de la commune nouvelle dans les différentes instances
- Désignation de membres dans les commissions communales obligatoires
- Délibération portant sur le nombre de postes d'adjoints
- Election d'un nouvel adjoint
- Procédure de signalement d'actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes
- Mise à jour du tableau des emplois : Création des supports de poste pour permettre trois recrutements
- Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
- Mise à jour du tableau des emplois : Création de supports de poste pour permettre les promotions
- Renouvellement du projet Orchestre à l'école

ÉCONOMIE

- Déploiement du dispositif de zonage France Ruralités Revitalisation

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONVENTIONS :

- Modification des statuts du SDEAU50
- Compétence eau et assainissement
- Convention avec la Garde Nationale
- Convention de soutien aux politiques de réserve opérationnelle
- Transfert de la compétence eau potable et assainissement au syndicat de l'Isthme du Cotentin
- Convention constitutive de groupement de commandes pour la fourniture d'électricité avec le SDEM50

L'affichage légal est maintenant disponible sur le TOTEM situé à l'entrée de la Mairie.

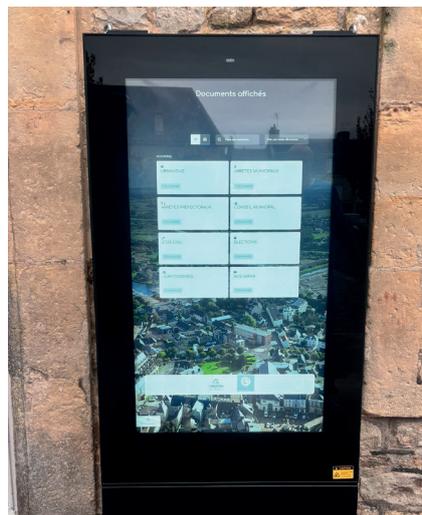


PATRIMOINE

- Terrains situés sur la commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville : Proposition d'une indemnité de dédit
- Acquisition d'une emprise foncière pour l'implantation d'une stèle sur la commune déléguée de Houesville
- Cession de la parcelle cadastrée 249-B-428 sur la commune déléguée de Houesville
- Dénomination de deux rues sur les communes déléguées de Saint-Côme-du-Mont et Angoville-au-Plain
- Gestion de la chasse sur les terres communales de la commune déléguée de Carentan
- Lotissement communal la Blanche à les Veys : Prix de vente des 28 lots à bâtir
- Cession du logement communal situé 7 rue de l'Eglise sur la commune déléguée de Brucheville
- Mise en vente des anciennes écoles réaménagées en logements et salle, situées rue de l'Eglise sur la commune déléguée de les Veys
- Mise en vente des anciennes écoles réaménagées en logements et local, situées rue des Écoles sur la commune déléguée de Brévands
- Rétrocession de voiries des lotissements rue de l'Yser et rue du Clos Notre-Dame dans le domaine public communal
- Reprise de concessions en état d'abandon
- Cession d'un terrain cadastré 080-B-14 sur la commune déléguée de Brévands
- Acquisition d'une parcelle cadastrée 099-ZH-15 sur la commune déléguée de Carentan
- Dénomination des voiries communales du lotissement la Blanche sur la commune déléguée de les Veys

BUDGET

- Mise en œuvre d'un tarif pour l'accueil de foodtrucks pendant les évènements liés aux commémorations du débarquement
- Fonds d'aide aux jeunes
- Fonds de solidarité pour le logement
- Approbation du projet de rénovation du skatepark de Carentan-les-Marais
- Approbation du projet d'installation d'un city stade sur la commune déléguée de Saint-Côme-du-Mont
- Convention financière entre l'éducation Nationale et la ville de Carentan-les-Marais pour le financement d'un projet
- Approbation du projet lumières et mapping pour l'obtention de subvention du fonds leader
- Lotissement communal la Blanche à les Veys : versement d'indemnités pour dommages causés aux cultures et fonds de terre par des travaux de construction de canalisations
- Décision modificative n°1/2024 : Budget alimentation en eau potable
- Modification des tarifs 2024
- SCIC Belle de Carentan : Modification de l'échéance de remboursement et nouvelle avance de trésorerie
- 80ème anniversaire du Débarquement: Demande de subvention auprès de l'ONACVG
- Décision modificative n°2/2024 : Budget alimentation en eau potable
- Décision modificative n°1/2024 : Budget principal
- Décision modificative n°1/2024 : Budget annexe Gloria
- Association la Jeanne d'Arc : Demande de cautionnement de prêt
- Galerie d'art : Mise en place d'un tarif



Depuis le 1er juillet 2022, l'ensemble des délibérations et des procès-verbaux des conseils municipaux sont publiés sur le site internet de la Ville. Flashez le QR Code pour y accéder.



Tribune de la Majorité

« Je vis à Carentan-les-Marais ! »

Dans ce magazine municipal, nous revenons sur les temps forts de la saison estivale et nous vous annonçons d'ores et déjà de nouveaux événements culturels et sportifs pour la fin de l'année et l'année prochaine.

Carentan-les-Marais est une ville attractive car elle est très bien desservie par sa gare et par les quatre voies permettant de se déplacer facilement. Carentan-les-Marais est également attractive car nous avons des entreprises performantes et innovantes. Carentan-les-Marais est attractive car il y fait bon vivre.

Cette qualité de vie est due à son

environnement préservé mais aussi grâce aux événements organisés par la ville et les associations. De nombreux rendez-vous sportifs et culturels sont proposés à tous les habitants que vous soyez jeunes ou seniors, sportifs ou pas. Nous adressons bien sûr nos plus vifs remerciements à toutes les personnes qui s'impliquent au quotidien. Nous savons que vous avez à cœur de faire briller votre ville. Vous, les habitants de Carentan-les-Marais, vous êtes les meilleurs ambassadeurs pour assurer la promotion de notre territoire.

Ces constats étant faits, il n'est pas question pour nous de se dire que l'on a atteint notre but et que nous pouvons lever le pied. Nous devons

sans cesse continuer à améliorer notre ville pour que vous puissiez vous y épanouir. De nouveaux habitants viennent nous rejoindre car ils trouvent les commerces, les services nécessaires à leur quotidien. Les enfants sont scolarisés dans de bonnes conditions dans nos écoles, dans les collèges et lycées à taille humaine. Nous proposons de nouveaux lotissements et habitats, nous adaptons notre ville aux mobilités douces mais également aux personnes à mobilité réduite.

Alors oui, chaque jour, nous réfléchissons au futur de Carentan-les-Marais et donc à votre futur pour que vous soyez fiers et heureux de dire : « Je vis à Carentan-les-Marais ! »

Tribune de la Minorité

Les collectivités territoriales sont attaquées, et les élus locaux ont de moins en moins de marges de manœuvre pour remplir leur mandat au service des populations.

Nos territoires sont mis sous pression et sont considérés comme un gisement d'économies considérables par les libéraux qui se succèdent à l'Élysée. Nicolas Sarkozy avait cassé la taxe professionnelle et lancé un plan de suppressions de postes nommé « RGPP » (révision générale des politiques publiques). François Hollande a extorqué 13 milliards d'euros de coupes budgétaires aux collectivités et continué les suppressions de postes avec la « MAP » (modernisation de l'action publique), Emmanuel Macron à son tour torpille les finances locales en supprimant la taxe d'habitation et en exigeant 13 nouveaux milliards de coupes claires, tout en approfondissant les attaques contre la

fonction publique territoriale. Les élus locaux, qui sont au plus près de leurs concitoyens doivent faire face à ce rouleau compresseur néolibéral. D'où l'enjeu est d'agir pour qu'on donne les moyens d'œuvrer au service de leur territoire. Une chose est sûre : malgré ces contraintes, les collectivités locales progressistes continuent à innover. Les valeurs de démocratie, de solidarité, d'équité, de respect de l'être humain et du respect de la nature nous rassemblent.

Nous soutenons les actions visant à améliorer le cadre de vie à tous. Lorsque nous parlons d'équité, nous œuvrons pour conserver et développer les services publics sur le territoire. Nous souhaitons encourager toutes les initiatives pour développer l'économie sociale et solidaire, l'économie verte et l'économie circulaire à l'exemple de la cuisine centrale qui doit être

modernisée et préservée. Nous ne pouvons pas laisser sur le bord du chemin les citoyens les plus fragiles, exclusion accentuée par la numérisation à marche forcée des services publics.

Nous serons vigilants sur le maintien et le développement de l'emploi sur notre territoire et nous serons enfin particulièrement attentifs à toutes les questions d'éducation.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Lhonneur

Rédaction : Jean-Pierre Lhonneur, Anne-Solène Fossard, Flore Carvas

Crédits Photo : Marc Legoff, Studio Debeupte, Manche Drone Production, L'Atelier du Photographe, Reg Mic Suarez, Diana More, Mickaël Montigny, Anne-Solène Fossard, Flore Carvas

PAO : Flore Carvas, Service Communication, Mairie de Carentan-les-Marais Imprimerie : OFF 7 Saint-lô

CULTURE ET ANIMATION

Saison 2024/2025 *tout un programme!*

ZOOM SUR LA PARADE GUEULES D'OURS



DIMANCHE 22 DÉCEMBRE
DÉPART SUR LE PORT
à 15H

Plongez dans la magie des fêtes de fin d'année avec l'arrivée tant attendue du Père Noël ! Pour marquer cette occasion spéciale, la compagnie Remue Méninge vous présentera un spectacle enchanteur intitulé Gueules d'ours.

Le défilé débutera au port, où petits et grands pourront admirer la parade festive qui traversera les rues, pour se rendre jusqu'à la place de la République. Tout au long de ce parcours, une distribution de lampions sera organisée pour les enfants, afin de rendre ce moment encore plus féérique.

À l'arrivée sur la place de la République, une distribution de bonbons réjouira les plus gourmands, tandis que chacun aura la chance de prendre des photos avec le Père Noël en personne.

Venez nombreux pour partager un moment magique en famille.

TOURS EN CALÈCHE GRATUITS

L'association Les compagnons de la Nicollerie vous propose des tours en calèches gratuits.

De 14H À 18H

**Mercredi 11, Samedi 14, Dimanche 15,
Mercredi 18, Samedi 21, Dimanche 22,
Lundi 23 et Mardi 24 Décembre.**

L'association sera également présente le samedi 7 décembre de 14h à 18h et proposera des tours payants.



MAGIC MIRROR Place Vauban

SPÉCIAL ENFANT

● Une maquilleuse sera présente sur le marché de Noël de 14h à 18h les mercredis 11 et 18 décembre.

● Spectacle de Clown dans le Magic Mirror le mercredi 04 Décembre à 16h.

● Arrivée du Père Noël et Parade le 22 décembre à 15h sur le port.

● Jeux et activités au Magic Mirror du 02 au 04 décembre.

NOVEMBRE

DU 21 AU 24
LES ÉGALUANES
Festival de cinéma

DU 29 AU 01 DÉCEMBRE
TÉLÉTHON

DU 29 AU 01 DÉCEMBRE
MARCHÉ DE NOËL
Magic Mirror

DÉCEMBRE

DU 02 AU 04
JEUX & ACTIVITÉS
Magic Mirror
Organisés par des Associations

LE MERCREDI 04
SPECTACLE DE CLOWN
Magic Mirror - 16h

DU 06 AU 08
MARCHÉ DE NOËL
Magic Mirror

DU 6 AU 24
LE NOËL DU CLAP

LE DIMANCHE 15
LA CORRIDA DE NOËL
Centre ville - 10h/12h

LE DIMANCHE 22
**ARRIVÉE DU PÈRE NOËL
& PARADE**
Sur le port - 15h

DU 20 AU 02 JANVIER
PEINTRES EN COTENTIN
Salle du Haut Dick

JANVIER

VENDREDI 17
UN FIL À LA PATTE
Théâtre - 20h30

MERCREDI 22
PARIA DE JAVIER ARANDA
Villes en Scène
Théâtre - 20h30

JEUDI 30
THÉ DANSANT
Stéphane FAUNY
Salle des fêtes - 14h

FÉVRIER

DU 14 AU 16
À TIRE D'AILE
Festival

JEUDI 20
À L'OUEST JE TE PLUMERAI
Théâtre - 16h

JEUDI 27
THÉ DANSANT
Stéphane MERCIER
Salle des fêtes - 14h

MARS

VENDREDI 07
UN COUP DE SIFFLET
Théâtre - 20h30

VENDREDI 21
ÇA POURRAIT ÊTRE PIRE
Théâtre - 20h30

AVRIL

DU 7 AU 12
FESTIVAL DES MARAIS
Théâtre - 20h30

JEUDI 17
**HISSEZ HAUT ! LA
CONQUÊTE DES 7 MERS**
Théâtre - 16h

JEUDI 24
THÉ DANSANT
Stéphane FAUNY
Salle des fêtes - 14h

DIMANCHE 27
**SOUVENIR DES VICTIMES
DE DÉPORTATION**
Cérémonie
Place de la République

MAI

JEUDI 08
VICTOIRE 1945
Cérémonie
Monument Signal

SAMEDI 17
PIERRES EN LUMIÈRES

MERCREDI 21
BLUES, SOUL, ROCK
Villes en Scène
Théâtre - 20h30

VENDREDI 30
Mme. BOUCHARD LESIEUR
Église Notre-Dame - 18h
Opéra

SAMEDI 31
338 JOURS
Théâtre - 20h30

9^{ÈME} ÉDITION

LES

CARENTAN-LES-MARAIS

ÉGALUANTES

festival du cinéma normand



VALP

Du JEUDI 21 au DIMANCHE 24 NOV. 2024

lesegaluanes.com